

LT-18112020- Pour une gouvernance démocratique et transparente du «Temps» via Julia Cagé

MÉDIAS

OPINION. Trois dimensions essentielles assureront le succès du rachat du «Temps» par la Fondation Aventinus, selon l'économiste française **Julia Cagé**, spécialiste des questions de médias: la gouvernance de la fondation et des titres qu'elle rachète, la transparence et enfin le pluralisme

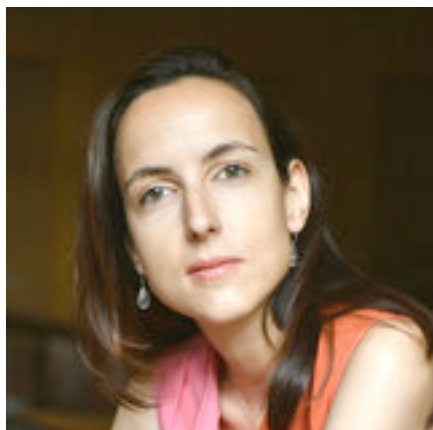


Image d'illustration. — © KEYSTONE/Salvatore Di Nolfi

Julia Cagé

Publié mercredi 18 novembre 2020 à 20:32

Modifié jeudi 19 novembre 2020 à 11:52



(Julia Cagé)

C'est une première dans le paysage médiatique suisse: *Le Temps* vient d'être racheté par une fondation. Cette nouvelle ne devrait laisser personne indifférent – à commencer par les lecteurs. Car ce qui se joue ici, ce sont les conditions de l'indépendance des journalistes pour les décennies à venir

Petit rappel des faits. Le 3 novembre dernier, le groupe Ringier annonce céder le titre à la Fondation Aventinus, avec effet au 1er janvier 2021. Créée en octobre 2019, la Fondation a pour objectif «de soutenir un journalisme de qualité indépendant et diversifié». Dotée de plusieurs millions d'euros (mais se refusant à communiquer sur le montant exact des sommes mobilisées) apportés, d'une part, par trois fondations (la Fondation Leenaards, la Fondation Jan Michalski et la Fondation Hans Wilsdorf) et, d'autre part, par des banquiers privés qui refusent que leur identité

soit communiquée, la Fondation Aventinus a par ailleurs également annoncé le rachat de Heidi.news.

S'il s'agit d'une première en Suisse, ce passage d'un média en mains d'une fondation s'inscrit à la suite de changements similaires dans de nombreuses démocraties occidentales au cours des dernières années, un mouvement entamé aux Etats-Unis où les médias à but non lucratif sont les plus nombreux (*Texas Tribune, Tampa Bay Times, Pro Publica, etc.*) et qui s'est accéléré récemment dans des pays comme la France (*Mediapart et Libération*). Doit-on s'en réjouir ou s'en inquiéter? Tout dépend dans les faits – et c'est ce que nous apprennent les leçons internationales – de trois dimensions essentielles: la gouvernance (de la fondation et des titres eux-mêmes), la transparence et le pluralisme.

Du côté positif de la balance, notons l'aspect non lucratif des nouvelles structures envisagées: les médias produisent un bien public indispensable au bon fonctionnement de la démocratie, l'information, qui ne doit être laissée entre les seules mains du marché et de la recherche de profits. Mais parce que l'information n'est pas un bien comme les autres, il est également indispensable de

garantir que les journalistes puissent travailler en toute indépendance, c'est-à-dire ne pas subir de pressions directes (censure) ou indirecte (autocensure) de la part de leurs actionnaires (quand bien même il s'agirait d'une fondation).

Or, pour garantir l'indépendance des journalistes, il est indispensable de les impliquer dans la gouvernance de leur entreprise. C'est ce que nous apprennent les expériences réussies de fondations dans le secteur des médias – le Conseil d'administration du Scott Trust, qui possède le *Guardian*, compte ainsi parmi ses membres la rédactrice en chef du journal ainsi que sa directrice générale et un représentant des journalistes; celui du Fonds pour une presse libre qui possède Mediapart, deux représentants des salariés dont un journaliste. Cela pourrait être amélioré, mais c'est déjà une base solide.

Or, le Conseil de la Fondation Aventinus – auquel il est donné tout pouvoir, y compris de modifier «sans préavis» les principes de la fondation – ne compte aujourd'hui que quatre membres, dont aucun salarié du titre. On y trouve par contre le directeur de la communication de la banque

Reyl & Cie, banque qui s'est «illustrée» lors de l'affaire Jérôme Cahuzac dont elle abritait le compte caché (affaire Cahuzac révélée par Mediapart qui ne nous rappelle que trop bien l'importance d'une presse libre et indépendante).

Pourquoi insister sur cet aspect? Parce que le modèle de la fondation ne doit pas devenir le moyen pour des actionnaires à la recherche d'influence d'acquérir des médias sans susciter la défiance – et éviter ainsi que l'on s'interroge sur les conditions de l'indépendance. D'où un deuxième principe essentiel: celui de la transparence. La transparence de l'actionnariat est d'autant plus indispensable que la plus grande majorité des citoyens ne font plus aujourd'hui confiance aux médias qu'ils consomment. Or, il ne peut y avoir de confiance sans transparence. La confiance suppose aussi le pluralisme de l'information: si une seule fondation investit dans une trop grande partie des médias d'un pays, alors cela pose un problème de concentration.

La Fondation Aventinus est reconnue d'utilité publique. Cette reconnaissance engage (d'autant qu'elle s'accompagne d'avantages fiscaux substantiels). Parce que l'information est un bien public, il est essentiel de garantir

des droits aux journalistes, et notamment des droits démocratiques dont celui de participer à la gouvernance de la fondation qui les possède. On pourrait imaginer au minimum deux représentants au Conseil de la Fondation élus parmi les salariés des différents médias au côté des quatre membres déjà en place, et idéalement des sièges pour les représentants des lecteurs. Des droits similaires devraient également être créés au sein de leur média, en l'occurrence Le Temps SA. Ce combat, les citoyens doivent le mener au côté des journalistes, car il en va de leur droit à être bien informés.

Julia Cagé est professeure d'économie à Sciences Po Paris, auteure de *Sauver les médias* (Le Seuil, 2015) et *Libres et égaux en voix* (Fayard, 2020).